



Association NANTERRUX
Chez M. Antoine GUTZWILLER
28, Square de la Brèche
92000 Nanterre

E-Mail : contact@nanterrix.org

Nanterre, le 15 mars 2014

Aux candidats à l'élection municipale à Nanterre

Madame, Monsieur,

L'initiative candidats.fr invite à chaque élection les candidats à se prononcer sur la question de l'importance des logiciels Libres.

En signant le pacte du logiciel Libres, les candidats s'engagent à favoriser l'utilisation des logiciels Libres. Le document ci-joint indique la procédure à suivre pour signer cet engagement.

L'association Nanterrix, qui fait la promotion du logiciel Libre à Nanterre se tient à la disposition de tous ceux qui le souhaitent pour expliquer les enjeux liés au logiciels Libres.

Aussi, nous invitons les candidats à la mairie de Nanterre à répondre à quelques questions liées à ce sujet. Les réponses seront publiées sur notre site Web au fur et à mesure que les réponses nous parviennent.

Il est possible de nous faire parvenir vos réponses par courrier électronique ou par voie postale.

Questions :

- 1) À ce jour, l'enseignement initie les élèves, presque exclusivement, à des logiciels propriétaires, garantissant à ceux-ci une rente de situation. Êtes-vous favorable à l'introduction expérimentale, significative, voire exclusive, de logiciels Libres à l'école ?
- 2) Quelle place êtes-vous prêt(e) à faire aux logiciels Libres dans les appels d'offre des services publics que vous être appelé(e) à diriger ? En particulier, êtes-vous prêt(e) à introduire des clauses permettant de prendre en compte leur apport spécifique ?
 - dépendance à un fournisseur ;
 - risques financiers liés à un changement d'orientation du fournisseur, rendant caduques les solutions adoptées ;
 - coût global des solutions (licence, formation, maintenance) ;
 - impact sur le public.

3) De plus en plus d'entreprises fournissent des services en échange des données personnelles des utilisateurs. Pensez-vous que ces données personnelles peuvent être utilisées comme monnaie d'échange par une collectivité locale ? Si non, quelles mesures prendrez-vous à ce sujet, si vous êtes élu(e) ?

4) Pensez-vous que les créations (sons, images, textes, données, logiciels, etc.) financées avec de l'argent public, devraient être accessibles au public et être disponible dans des formats ouverts selon les termes de licences libres ou libres diffusions ?

5) Pensez-vous que les services publics doivent utiliser des standards ouverts afin de garantir un accès aux données à l'ensemble du public, sans les contraindre dans le choix d'un prestataire ?

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Association NANTERRUX
Le président, Antoine GUTZWILLER